

Le CCE d'Air France de nouveau dans le rouge - Air France

[Bruno Trevidic](#) Le 13/09 à 19:28 – Les echos

Trois ans après être passé à deux doigts de la faillite, le comité central d'entreprise d'Air France - l'un des plus gros CCE de France avec un budget de plus de 50 millions d'euros - est de nouveau dans le rouge. Sorti du [redressement judiciaire](#) en décembre 2013, à l'issue d'un plan de réduction des coûts drastique, l'organisme en charge des activités sociales et culturelles des quelque 45.000 personnels au sol d'Air France, **risque de terminer l'année 2016 avec une perte d'exploitation de 655.356 euros, selon les prévisions du bureau du CCE, entièrement composé de représentants de la CGT. Une brutale dégradation des comptes qui pourrait remettre en question le plan de redressement acté en décembre 2013 par le tribunal de Bobigny, après bien des difficultés.**

Baisse des effectifs

En 2015, le CCE d'Air France, qui avait accusé jusqu'à 20 millions d'euros de pertes en 2010-2011, affichait pourtant une situation assainie, avec un bénéfice d'exploitation de 384.700 euros. Un redressement spectaculaire obtenu au prix d'une réduction, sans départ contraint, de 40 % des effectifs du comité central d'entreprise, qui emploie quelque 150 personnes. Cependant, les plans de départs volontaires à répétition et la baisse des effectifs du groupe Air France ont amputé les recettes du CCE au delà de toutes prévisions, mettant en péril son redressement. D'autant que, selon nos informations, ni l'entreprise, ni les autres comités d'entreprise du groupe ne seraient prêts à combler le trou. Depuis plusieurs années, les représentants des navigants d'Air France gèrent en effet eux-mêmes leur CE et leurs quote-parts de subventions, indépendamment du CCE.

Aucun responsable du CCE n'a répondu à nos appels, **mais selon un tract de la CGT, le trou budgétaire à combler pour l'année 2016 atteindrait 1,5 million d'euros.** *«L'annonce du nouveau PDV [plan de départs volontaires NDLR], ouvert à compter d'août 2016, a pour conséquence directe une baisse de 750.000 euros supplémentaire », de la subvention versée par l'entreprise, explique le bureau dans un communiqué.*

[@BrunoTrevidic](#)